

# Enquête canadienne sur le revenu (ECR)

---

Questionnaire  
2012

POUR INFORMATION SEULEMENT

## Table des matières

Introduction (STH) .....	3
Remplacement éclairé (IR) .....	3
Appel des sous-blocs ACT : Activité sur le marché du travail et fréquentation scolaire (ACTB) .....	3
Activité (Population active) (ACT1) .....	4
Activité (Population active) (ACT2) .....	5
Activité (Études) (ACT3) .....	5
Appel du sous-bloc ALM: Limitation dans les activités (ALMB) .....	6
Limitation dans les activités (ALM1) .....	6
Appel des sous-blocs SCC : Pensions alimentaires et frais de garde (SCCB) .....	7
Pensions alimentaires (SCC1) .....	8
Pensions alimentaires (SCC2) .....	8
Frais de garde (SCC3) .....	9
Appel des sous-blocs IHT : Transferts entre ménages (IHTB) .....	9
Transferts entre ménages (IHT1) .....	10
Transferts entre ménages (IHT2) .....	10
Appel du sous-bloc INC : Revenu personnel total (INCB) .....	11
Revenu personnel total (INC1) .....	12
Propriétaires et locataires (DWL) .....	13
Propriétaires (OWN) .....	14

## Introduction (STH)

STH\_R01

**Votre ménage a été choisi pour participer à l'Enquête canadienne sur le revenu.**

**L'information recueillie complétera l'Enquête sur la population active afin de mesurer le bien-être économique des individus et des familles. Ces questions couvriront la période de janvier à décembre 2012.**

**Bien que votre participation soit volontaire, votre collaboration est essentielle afin que les renseignements recueillis par l'enquête soient les plus exacts possible. Toutes les réponses que vous fournirez demeureront strictement confidentielles et ne serviront qu'à des fins statistiques.**

STH\_END

## Remplacement éclairé (IR)

IR\_R05

**Afin de réduire la durée de l'entrevue et d'améliorer les renseignements fournis dans le cadre de la présente enquête, Statistique Canada prévoit combiner les renseignements d'enquête de votre ménage avec des données fiscales. Ces données combinées seront utilisées uniquement à des fins statistiques et demeureront confidentielles.**

IR\_END

## Appel des sous-blocs ACT : Activité sur le marché du travail et fréquentation scolaire (ACTB)

ACTB\_BEG

DV\_HHNUM16: nombre de personnes âgées de 16 ans ou plus dans le ménage  
DV\_D31AGE: âge du répondant à la fin de l'année de référence

ACTB\_R05

**Les prochaines questions concernent vos activités entre janvier et décembre 2012, ainsi que les activités d'autres membres de votre ménage.**

ACTB\_B10

Appeler le bloc ACT1 (Activité (Population active - module 1)) pour chaque membre du ménage âgé de 16 ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV\_HHNUM16 fois.

ACTB\_B15

Appeler le bloc ACT2 (Activité (Population active - module 2)) pour chaque membre du ménage âgé de 16 ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV\_HHNUM16 fois.

ACTB\_B20

Appeler le bloc ACT3 (Activité (Études)) pour chaque membre du ménage âgé de 16 ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV\_HHNUM16 fois.

ACTB\_END

**Activité (Population active) (ACT1)**

ACT1\_C01

Si DV\_D31AGE > 69, passez à ACT1\_Q01.  
Sinon, passez à ACT1\_Q05.

ACT1\_Q01

**Avez-vous travaillé à un emploi ou à une entreprise en 2012?**

- 1 Oui (Passez à ACT1\_Q05)  
2 Non (Passez à ACT1\_END)  
NSP, RF (Passez à ACT1\_END)

ACT1\_Q05

**En 2012, combien de semaines avez-vous travaillé à un emploi ou à une entreprise? Inclure les vacances, les congés de maternité ou parentaux, les congés de maladie et les grèves et lock-out.**

(MIN : 00) (MAX : 52)

NSP, RF (Passez à ACT1\_END)

ACT1\_C10

Si ACT1\_Q05 = 0, passez à ACT1\_END.  
Sinon, passez à ACT1\_Q10.

ACT1\_Q10

**Pendant ces semaines, combien d'heures travailliez-vous habituellement à tous vos emplois?**

INTERVIEWEUR : Si le nombre d'heures de travail variait d'une semaine à l'autre, demandez au répondant de fournir une moyenne.

(MIN : 1.0) (MAX : 168.0)

NSP, RF

ACT1\_Q15

**En tenant compte de tous les emplois que vous avez occupés en 2012, étiez-vous ...**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.  
Choisissez toutes les réponses appropriées.

- 1 **employé ?**  
2 **travailleur autonome ?**  
3 **travailleur non rémunéré dans une entreprise familiale ?**

NSP, RF

ACT1\_END

**Activité (Population active) (ACT2)**

ACT2\_C01 Si (ACT1\_Q01 = 2, NSP ou RF) ou (ACT1\_Q05 = 52, NSP ou RF), passez à ACT2\_END.  
Sinon, passez à ACT2\_Q05.

ACT2\_Q05 **En 2012, pendant combien de semaines avez-vous été sans travail ET à la recherche d'un emploi? Inclure les mises à pied temporaires.**

INTERVIEWEUR : Ne considérez pas une personne comme étant « sans travail et à la recherche d'un emploi » pendant les semaines où elle était étudiante à temps plein.

(MIN : 00) (MAX : 52)

NSP, RF

ACT2\_Q10 **Quelle était votre activité principale pendant les semaines où vous n'avez pas travaillé ni cherché d'emploi?**

- 1 Malade ou ayant une incapacité l'empêchant de travailler
- 2 S'occupait de la maison ou de la famille
- 3 Allait à l'école
- 4 Retraité
- 5 Autre

NSP, RF

ACT2\_END

**Activité (Études) (ACT3)**

ACT3\_C05 Si DV\_D31AGE > 69, passez à ACT3\_END.  
Sinon, passez à ACT3\_Q05.

ACT3\_Q05 **Avez-vous fréquenté une école, un collège, un cégep ou une université à quelque moment que ce soit entre janvier et décembre 2012?**

INTERVIEWEUR : Demandez au répondant d'inclure seulement les cours qui peuvent être utilisés comme crédits en vue de l'obtention d'un certificat, diplôme ou grade.

- 1 Oui
- 2 Non

NSP, RF

ACT3\_C10 Si ACT3\_Q05 = 2, NSP, RF, passez à ACT3\_END.  
Sinon, passez à ACT3\_Q10.

ACT3\_Q10 **Étiez-vous inscrit comme un...?**

- 1 **Étudiant à temps plein**
- 2 **Étudiant à temps partiel**
- 3 **Étudiant à la fois à temps plein et à temps partiel**

NSP, RF

ACT3\_C15 Si DV\_D31AGE > 16, passez à ACT3\_Q15.  
Sinon, passez à ACT3\_END.

ACT3\_Q15 **Avez-vous reçu des sommes d'argent provenant de bourses d'études, de perfectionnement ou de recherche en 2012?**

- 1 Oui
  - 2 Non
- NSP, RF

ACT3\_C20 Si ACT3\_Q15 = 1, passez à ACT3\_Q20.  
Sinon, passez à ACT3\_END.

ACT3\_Q20 **Quel montant total avez-vous reçu en 2012?**

(MIN : 1) (MAX : 999995)

NSP, RF

ACT3\_END

### **Appel du sous-bloc ALM: Limitation dans les activités (ALMB)**

ALMB\_R05 **La prochaine section porte sur les conditions pouvant limiter les activités. Ces questions se rapportent aux maladies ou aux problèmes de santé qui ont duré, ou sont censés durer, six mois ou plus.**

ALMB\_B25 Appeler le bloc ALM1 (Limitations dans les activités) pour chaque membre du ménage âgé de 16 ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV\_HHNUM16 fois.

ALMB\_END

### **Limitation dans les activités (ALM1)**

ALM1\_Q05 **Avez-vous de la difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à vous pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Oui, parfois**
  - 2 **Oui, souvent**
  - 3 **Non**
- NSP, RF

ALM1\_Q10 **Est-ce qu'un état physique, un état mental ou un problème de santé réduit la quantité ou le genre d'activités que vous pouvez faire :**

**à la maison?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Oui, parfois**
  - 2 **Oui, souvent**
  - 3 **Non**
- NSP, RF

ALM1\_C15

Si DV\_D31AGE > 69, passez à ALM1\_Q20.  
Sinon, passez à ALM1\_Q15.

ALM1\_Q15

**(Est-ce qu'un état physique, un état mental ou un problème de santé réduit la quantité ou le genre d'activités que vous pouvez faire :)**

**au travail ou à l'école?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Oui, parfois**
  - 2 **Oui, souvent**
  - 3 **Non**
- NSP, RF

ALM1\_Q20

**(Est-ce qu'un état physique, un état mental ou un problème de santé réduit la quantité ou le genre d'activités que vous pouvez faire :)**

**dans d'autres activités, par exemple dans les déplacements ou les loisirs?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Oui, parfois**
  - 2 **Oui, souvent**
  - 3 **Non**
- NSP, RF

ALM1\_END

### **Appel des sous-blocs SCC : Pensions alimentaires et frais de garde (SCCB)**

SCCB\_BEG

DV\_HHNUM18: nombre de personnes âgées de 18 ans ou plus dans le ménage  
RR\_N01: lien à la personne de référence (EPA)

SCCB\_C01

Si DV\_HHNUM18 > 0, passez à SCCB\_R05.  
Sinon, passez à SCCB\_END.

SCCB\_R05

**Les prochaines questions portent sur les pensions alimentaires et les frais de garde.**

SCCB\_B10

Appeler le bloc SCC1 (Pensions alimentaires - module 1) pour chaque membre du ménage âgé de 18 ans ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV\_HHNUM18 fois.

SCCB\_B15

Appeler le bloc SCC2 (Pensions alimentaires - module 2) pour chaque membre du ménage âgé de 18 ans ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV\_HHNUM18 fois.

SCCB\_B20

Appeler le bloc SCC3 (Frais de garde) pour chaque membre du ménage âgé de 18 ans ou plus.

SCCB\_END

**Pensions alimentaires (SCC1)**

SCC1\_C05 Si DV\_D31AGE < 25 et ACT3\_Q05 = 1 et (RR\_N01 = '03' (fils ou fille) ou '06' (enfant en tutelle)), passez à SCC1\_END.  
Sinon, passez à SCC1\_Q05.

SCC1\_Q05 **Entre janvier et décembre 2012, avez-vous reçu une pension alimentaire d'un ancien conjoint ou d'une ancienne conjointe? Par ceci, j'entends une pension alimentaire pour conjoint ou une pension alimentaire pour enfants déterminée par une entente formelle.**

INTERVIEWEUR : Exclure les cadeaux ou les transferts monétaires additionnels.  
Inclure uniquement les paiements de pension alimentaire effectivement reçus.

1 Oui (Passez à SCC1\_Q10)  
2 Non (Passez à SCC1\_END)  
NSP, RF (Passez à SCC1\_END)

SCC1\_Q10 **À combien estimez-vous le montant total de toute pension alimentaire que vous avez reçue en 2012 ?**

INTERVIEWEUR : Exclure les cadeaux ou les transferts monétaires additionnels.  
Inclure uniquement les paiements de pension alimentaire effectivement reçus.

(MIN : 1) (MAX : 99999995)

NSP, RF

SCC1\_END

**Pensions alimentaires (SCC2)**

SCC2\_C05 Si DV\_D31AGE < 25 et ACT3\_Q05 = 1 et (RR\_N01 = '03' (fils ou fille) ou '06' (enfant en tutelle)), passez à SCC2\_END.  
Sinon, passez à SCC2\_Q05.

SCC2\_Q05 **Entre janvier et décembre 2012, avez-vous versé une pension alimentaire à un ancien conjoint ou à une ancienne conjointe? (Par ceci, j'entends une pension alimentaire pour conjoint ou une pension alimentaire pour enfants déterminée par une entente formelle.)**

INTERVIEWEUR : Exclure les cadeaux ou les transferts monétaires additionnels.  
Inclure uniquement les paiements de pension alimentaire effectivement payés.

1 Oui (Passez à SCC2\_Q10)  
2 Non (Passez à SCC2\_END)  
NSP, RF (Passez à SCC2\_END)

SCC2\_Q10 **À combien estimez-vous le montant total de toute pension alimentaire que vous avez versée en 2012?**

INTERVIEWEUR : Exclure les cadeaux ou les transferts monétaires additionnels.  
Inclure uniquement les paiements de pension alimentaire effectivement payés.

(MIN : 1) (MAX : 99999995)

NSP, RF



SCC2\_END

**Frais de garde (SCC3)**

SCC3\_C01 Si DV\_D31 AGE > 69, passez à SCC3\_END.  
Sinon, passez à SCC3\_C02.

SCC3\_C02 Si ACT1\_Q05 n'est pas égal à 0, passez à SCC3\_C05.  
Sinon, passez à SCC3\_END.

SCC3\_C05 Si DV\_D31 AGE < 25 et ACT3\_Q05 = 1 et (RR\_N01 = '03' (fils ou fille) ou '06' (enfant en tutelle)), passez à SCC3\_END.  
Sinon, passez à SCC3\_Q05.

SCC3\_Q05 **Entre janvier et décembre 2012, avez-vous payé pour des services de garde d'enfants afin de vous permettre d'occuper votre emploi rémunéré?**

INTERVIEWEUR : Inclure les frais payés pendant les vacances scolaires.

1 Oui (Passez à SCC3\_Q10)  
2 Non (Passez à SCC3\_END)  
NSP, RF (Passez à SCC3\_END)

SCC3\_Q10 **À combien estimez-vous le montant total des services de garde d'enfants que vous avez payés en 2012 ? (Veuillez exclure les montants déclarés précédemment.)**

INTERVIEWEUR : Ne comptez pas en double les dépenses payées par le ménage qui ont déjà été déclarées. Inscrivez « 0 » si le montant total a déjà été inscrit.

(MIN : 0) (MAX : 99999995)

NSP, RF

SCC3\_END

**Appel des sous-blocs IHT : Transferts entre ménages (IHTB)**

IHTB\_R05 **Les prochaines questions portent sur les transferts d'argent entre des personnes ne vivant pas dans le même logement. Ces transferts peuvent être effectués en argent comptant ou par le paiement de factures, afin d'aider à payer les frais annuels de subsistance.**

IHTB\_B10 Appeler le bloc IHT1 (Transferts entre ménages - module 1)) pour chaque membre du ménage âgé de 16 ans ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV\_HHNUM16 fois.

IHTB\_B15 Appeler le bloc IHT2 (Transferts entre ménages - module 2)) pour chaque membre du ménage âgé de 16 ans ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV\_HHNUM16 fois.

IHTB\_END

**Transferts entre ménages (IHT1)**

IHT1\_C05

Si SCC1\_Q05 = 1, passez à IHT1\_Q05.  
Sinon, passez à IHT1\_Q10.

IHT1\_Q05

**Excluant les pensions alimentaires déterminées par une entente formelle, est-ce qu'une personne qui ne vit pas avec vous vous a aidé à payer vos frais annuels de subsistance en vous envoyant de l'argent ou en payant vos factures, entre janvier et décembre 2012?**

INTERVIEWEUR : Une entente formelle peut être une ordonnance judiciaire ou une entente par médiation.

1 Oui (Passez à IHT1\_Q15)  
2 Non (Passez à IHT1\_END)  
NSP, RF (Passez à IHT1\_END)

IHT1\_Q10

**Entre janvier et décembre 2012, est-ce qu'une personne qui ne vit pas avec vous vous a aidé à payer vos frais annuels de subsistance en vous envoyant de l'argent ou en payant vos factures?**

1 Oui (Passez à IHT1\_END)  
2 Non (Passez à IHT1\_END)  
NSP, RF

IHT1\_Q15

**Quel montant total avez-vous reçu de toute personne ne vivant pas avec vous entre janvier et décembre 2012 ?**

INTERVIEWEUR : Ne comptez pas en double les montants reçus par le ménage qui ont déjà été déclarés. Inscrivez « 0 » si le montant total a déjà été inscrit.

(MIN : 0) (MAX : 9999995)

NSP, RF

IHT1\_END

**Transferts entre ménages (IHT2)**

IHT2\_C01

Si DV\_D31AGE < 18, passez à IHT2\_END.  
Sinon, passez à IHT2\_C02.

IHT2\_C02

Si DV\_D31AGE < 25 et ACT3\_Q05 = 1 et (RR\_N01 = '03' (fils ou fille) ou '06' (enfant en tutelle)), passez à IHT2\_END.  
Sinon, passez à IHT2\_C05.

IHT2\_C05

Si SCC2\_Q05 = 1, passez à IHT2\_Q05.  
Sinon, passez à IHT2\_Q10.

IHT2\_Q05

**Excluant les pensions alimentaires déterminées par une entente formelle, avez-vous aidé à payer les frais de subsistance de quiconque ne vivant pas avec vous en lui envoyant de l'argent ou en payant ses factures, entre janvier et décembre 2012?**

INTERVIEWEUR : Une entente formelle peut être une ordonnance judiciaire ou une entente par médiation.

1 Oui (Passez à IHT2\_Q15)  
2 Non (Passez à IHT2\_END)  
NSP, RF (Passez à IHT2\_END)

IHT2\_Q10

**Entre janvier et décembre 2012, avez-vous aidé à payer les frais de subsistance de quiconque ne vivant pas avec vous en lui envoyant de l'argent ou en payant ses factures?**

1 Oui (Passez à IHT2\_END)  
2 Non (Passez à IHT2\_END)  
NSP, RF

IHT2\_Q15

**Quel montant total avez-vous versé à toute personne ne vivant pas avec vous entre janvier et décembre 2012?**

INTERVIEWEUR : Ne comptez pas en double les montants versés par le ménage qui ont déjà été déclarés. Inscrivez « 0 » si le montant total a déjà été inscrit.

(MIN : 0) (MAX : 99999995)

NSP, RF

IHT2\_END

### **Appel du sous-bloc INC : Revenu personnel total (INCB)**

INCB\_R01

**Maintenant une question sur le revenu personnel total.**

INCB\_B05

Appeler le bloc INC1 (Revenu personnel total) pour chaque membre du ménage âgé de 16 ans ou plus.

Appeler le bloc jusqu'à DV\_HHNUM16 fois.

INCB\_END

**Revenu personnel total (INC1)**

INC1\_Q05

**Au meilleur de votre connaissance, à combien estimez-vous votre revenu personnel total provenant de toutes les sources, avant impôts et autres déductions, au cours de l'année se terminant le 31 décembre 2012?**

**Le revenu peut provenir de diverses sources comme le travail, les investissements, les pensions ou le gouvernement. Les exemples incluent l'assurance-emploi, l'aide sociale, les prestations fiscales pour enfants et d'autres revenus tels que les pensions alimentaires et le revenu locatif.**

INTERVIEWEUR : Les gains en capital ne doivent pas être inclus dans le revenu personnel.

(MIN : -9000000) (MAX : 90000000)

NSP, RF

INC1\_C10

Si INC1\_Q05 = NSP ou RF, passez à INC1\_Q10.  
Sinon, passez à INC1\_C21.

INC1\_Q10

**Pouvez-vous estimer dans lequel des groupes suivants se situe votre revenu personnel total? Votre revenu personnel total de l'année se terminant le 31 décembre 2012 était-il... ?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- |   |  |                     |
|---|--|---------------------|
| 1 | <b>Inférieur à 30 000 \$ incluant les pertes de revenu</b> | (Passez à INC1_Q15) |
| 2 | <b>Égal ou supérieur à 30 000 \$</b>                       | (Passez à INC1_Q20) |
- NSP, RF

Passez à INC1\_END

INC1\_Q15

**Veillez m'arrêter dès que j'aurai lu la catégorie qui s'applique à vous. Était-il... ?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- |   |  |  |
|---|--|--|
| 1 | <b>Inférieur à 5 000 \$</b>              |  |
| 2 | <b>De 5 000 \$ à moins de 10 000 \$</b>  |  |
| 3 | <b>De 10 000 \$ à moins de 15 000 \$</b> |  |
| 4 | <b>De 15 000 \$ à moins de 20 000 \$</b> |  |
| 5 | <b>De 20 000 \$ à moins de 25 000 \$</b> |  |
| 6 | <b>De 25 000 \$ à moins de 30 000 \$</b> |  |
- NSP, RF (Passez à INC1\_END)

Passez à INC1\_C21

INC1\_Q20

**Veillez m'arrêter dès que j'aurai lu la catégorie qui s'applique à vous.**

**Était-il... ?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 01 **De 30 000 \$ à moins de 40 000 \$**
- 02 **De 40 000 \$ à moins de 50 000 \$**
- 03 **De 50 000 \$ à moins de 60 000 \$**
- 04 **De 60 000 \$ à moins de 70 000 \$**
- 05 **De 70 000 \$ à moins de 80 000 \$**
- 06 **De 80 000 \$ à moins de 90 000 \$**
- 07 **De 90 000 \$ à moins de 100 000 \$**
- 08 **100 000 \$ ou plus**

NSP, RF

(Passez à INC1\_END)

INC1\_C21

Si DV\_D31AGE < 18, passez à INC1\_END.  
Sinon, passez à INC1\_C22.

INC1\_C22

Si DV\_D31AGE < 25 et ACT3\_Q05 = 1 et (RR\_N01 = '03' (fils ou fille) ou '06' (enfant en tutelle)), passez à INC1\_END.  
Sinon, passez à INC1\_C25.

INC1\_C25

Si DV\_D31AGE < 65 and ((INC1\_Q05 > 0 et < \$50,000) or INC1\_Q10 = 1 or INC1\_Q20 = 01, 02), passez à INC1\_Q25.  
Sinon, passez à INC1\_END.

INC1\_Q25

**Ce montant comprend-il des paiements d'aide sociale?**

- 1 Oui
- 2 Non

NSP, RF

INC1\_END

## Propriétaires et locataires (DWL)

DWL\_BEG

DW\_Q01 = type de logement  
DWELTYPE = type de logement dans le fichier d'échantillon de l'EPA

Type de logement:

- 01 = maison individuelle
- 02 = maison jumelée (maison double)
- 03 = maison en rangée
- 04 = duplex
- 05 = immeuble d'appartements de moins de 5 étages
- 06 = immeuble d'appartements de 5 étages ou plus
- 07 = établissement
- 08 = hôtel; maison de chambres / pension; camp
- 09 = maison mobile
- 10 = autre

DWL\_R05

**La prochaine série de questions portera sur votre logement.**

DWL\_C05A

Si DW\_Q01 = vide, passez à DWL\_C05C.  
Sinon, passez à DWL\_C05B.

DWL\_C05B

Si DW\_Q01 = 07, 08 ou 09, passez à DWL\_Q10.  
Sinon, passez à DWL\_Q05.

DWL\_C05C

Si DWELTYPE = 07, 08 ou 09, passez à DWL\_Q10.  
Sinon, passez à DWL\_Q05.

DWL\_Q05

**Ce logement fait-il partie d'un ensemble de logements en condominium?**

- 1 Oui
  - 2 Non
- NSP, RF

DWL\_Q10

**Ce logement nécessite-t-il des réparations? Ne considérez pas les rénovations ou rajouts.**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Non, seulement un entretien régulier est requis (peinture, nettoyage du système de chauffage, etc.)**
- 2 **Oui, des réparations mineures sont requises (carreaux de plancher détachés ou manquants, briques descellées, bardeaux arrachés, marches, rampes ou revêtement extérieur défectueux, etc.)**
- 3 **Oui, des réparations majeures sont requises (plomberie ou installation électrique défectueuse, réparations à la charpente des murs, planchers ou plafonds, etc.)**

NSP, RF

DWL\_END

## Propriétaires (OWN)

OWN\_BEG

TN\_Q01: propriétaire ou locataire

OWN\_C05A

Si TN\_Q01 = 1 (propriétaire), passez à OWN\_C05B.  
Sinon, passez à OWN\_END.

OWN\_C05B

Si DW\_Q01 = vide, passez à OWN\_C05D.  
Sinon, passez à OWN\_C05C.

OWN\_C05C

Si DW\_Q01 = 01, 02, 03, 04, 09, 10, NSP ou RF, passez à OWN\_Q05.  
Sinon, passez à OWN\_Q10.

OWN\_C05D

Si DWELTYPE = 01, 02, 03, 04, 09, 10, DK ou RF, passez à OWN\_Q05.  
Sinon, passez à OWN\_Q10.

OWN\_Q05

**Est-ce que vous, ou un autre membre de votre ménage, exploitez une ferme sur cette propriété?**

- 1 Oui
  - 2 Non
- NSP, RF

OWN\_Q10

**Est-ce que vous, ou un autre membre de votre ménage, exploitez une entreprise à partir de ce logement ou de cette propriété?**

INTERVIEWEUR : Par propriété, on entend le terrain et les bâtiments associés avec le logement.

- 1 Oui
  - 2 Non
- NSP, RF

OWN\_Q15

**Combien y a-t-il de chambres à coucher dans ce logement?**

INTERVIEWEUR : Comptez toutes les pièces considérées comme des chambres à coucher même si elles sont désormais utilisées à d'autres fins, par exemple comme chambre d'amis ou salle de télévision.

Ne comptez pas les pièces qui ne servent qu'à des activités professionnelles.

Comptez toutes les pièces maintenant utilisées comme chambres à coucher, même si à l'origine, elles n'étaient pas prévues à cette fin comme les chambres à coucher au sous-sol.

Pour les logements d'une seule pièce ou les studios, inscrivez zéro.

(MIN : 0) (MAX : 95)

NSP, RF

OWN\_Q20

**Y a-t-il une hypothèque sur ce logement?**

- 1 Oui
  - 2 Non
- NSP, RF
- (Passez à OWN\_Q65)  
(Passez à OWN\_Q65)

OWN\_Q25

**Les impôts fonciers (taxes municipales) sont-ils inclus dans vos paiements hypothécaires?**

- 1 Oui
  - 2 Non
- NSP, RF
- (Passez à OWN\_Q65)

OWN\_Q30

**Avez-vous plus d'un prêt hypothécaire pour votre logement?**

- 1 Oui
  - 2 Non
- NSP, RF
- (Passez à OWN\_C55)  
(Passez à OWN\_Q65)

OWN\_Q35

**À quelle fréquence effectuez-vous vos versements hypothécaires réguliers?**

- 01 Hebdomadaire
  - 02 Toutes les deux semaines
  - 03 Deux fois par mois
  - 04 Bihebdomadaire
  - 05 Mensuelle
  - 06 Trimestrielle
  - 07 Annuelle
  - 08 Deux fois par année
  - 09 Autre - Précisez
- NSP, RF
- (Passez à OWN\_Q40)  
(Passez à OWN\_S35)  
(Passez à OWN\_Q65)

Passez à OWN\_C45

OWN\_S35

**(À quelle fréquence effectuez-vous vos versements hypothécaires réguliers?)**

INTERVIEWEUR : Précisez.

(80 espaces)

(NSP, RF ne sont pas permis)

Passez à OWN\_C45

OWN\_Q40

**Est-ce...?**

INTERVIEWEUR : Lisez les catégories au répondant.

1 **Toutes les deux semaines**

2 **Deux fois par mois**

NSP, RF

(Passez à OWN\_Q65)

OWN\_C45

Si OWN\_Q25 = 1, passez à OWN\_Q45.  
Sinon, passez à OWN\_Q50.

OWN\_Q45

**En incluant vos impôts fonciers, combien déboursez-vous pour chacun de ces versements réguliers de votre prêt hypothécaire? Veuillez exclure les paiements forfaitaires et les versements irréguliers.**

INTERVIEWEUR : Arrondir au dollar près.

(MIN : 1) (MAX : 99999995)

NSP, RF

Passez à OWN\_Q65

OWN\_Q50

**Combien déboursez-vous pour chacun de ces versements réguliers de votre prêt hypothécaire? Veuillez exclure les paiements forfaitaires et les versements irréguliers.**

INTERVIEWEUR : Arrondir au dollar près.

(MIN : 1) (MAX : 99999995)

NSP, RF

Passez à OWN\_Q65

OWN\_C55

Si OWN\_Q25 = 1, passez à OWN\_Q55.  
Sinon, passez à OWN\_Q60.

OWN\_Q55

**En incluant vos impôts fonciers, combien payez-vous par mois pour tous ces prêts hypothécaires? Veuillez exclure les paiements forfaitaires et les versements irréguliers.**

INTERVIEWEUR : Arrondir au dollar près.

(MIN : 1) (MAX : 99999995)

NSP, RF

Passez à OWN\_Q65



OWN\_Q60

**Combien payez-vous par mois pour tous ces prêts hypothécaires? Veuillez exclure les paiements forfaitaires et les versements irréguliers.**

INTERVIEWEUR : Arrondir au dollar près.

(MIN : 1) (MAX : 99999995)

NSP, RF

OWN\_Q65

**À quel montant s'élève l'impôt foncier annuel (taxes municipales) pour ce logement? Veuillez inclure les taxes scolaires, les frais de service spéciaux et la taxe d'améliorations locales.**

INTERVIEWEUR : Arrondir au dollar près.

(MIN : 0) (MAX : 99999995)

NSP, RF

OWN\_C70A

Si DWL\_Q05 = 1, passez à OWN\_Q75.  
Sinon, passez à OWN\_C70B.

OWN\_C70B

Si OWN\_Q65 = 0, NSP ou RF, passez à OWN\_END.  
Sinon, passez à OWN\_Q70.

OWN\_Q70

**L'eau est-elle comprise dans les paiements déjà mentionnés?**

INTERVIEWEUR : Les paiements déjà mentionnés peuvent comprendre les versements de prêts hypothécaires et les impôts fonciers.

- 1 Oui
  - 2 Non
- NSP, RF

Passez à OWN\_END

OWN\_Q75

**Quels sont les frais de condominium mensuels pour ce logement?**

(MIN : 0) (MAX : 99999995)

NSP, RF

(Passez à OWN\_END)

OWN\_C80

Si (OWN\_Q65 = 0, NSP ou RF) ET (OWN\_Q75 = 0, NSP ou RF), passez à OWN\_END.  
Sinon, passez à OWN\_Q80.

OWN\_Q80

**Lesquels des items suivants sont compris dans les paiements déjà mentionnés?**

INTERVIEWEUR : Les paiements déjà mentionnés peuvent comprendre les versements de prêts hypothécaires, les impôts fonciers, et les frais de condominium.

Choisissez toutes les réponses appropriées. Lisez les catégories au répondant.

- 1 **Électricité**
  - 2 **Combustible de chauffage**
  - 3 **Eau**
  - 4 **Aucun de ces choix**
- NSP, RF

OWN\_END